



L'Assemblée des Premières Nations (APN) a le plaisir de présenter :

Assemblée publique virtuelle sur la réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan



DU 18 AU 20 OCTOBRE 2022 | DE 11 H À 16 H, HEURE DE L'EST (ET)

*Diffusion à partir
du territoire traditionnel
non cédé des Algonquins*

L'Assemblée des Premières Nations (APN) organise une assemblée publique virtuelle dans le cadre de laquelle les Premières Nations pourront s'informer et donner leur avis sur la réforme à long terme du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) et du principe de Jordan.

Qui devrait participer :

- Dirigeants des Premières Nations
- Directeurs et techniciens des services à l'enfance et à la famille, de la santé, des services sociaux et de l'éducation des Premières Nations
- Prestataires de services, professionnels, experts et défenseurs des Premières Nations
- Aînés/Gardiens du savoir
- Jeunes des Premières Nations

Objectifs de l'assemblée publique virtuelle :

- Fournir aux Premières Nations des informations sur la réforme à long terme du programme des SEFPN et du principe de Jordan, y compris les objectifs, les priorités et les prochaines étapes.
- Donner l'occasion aux Premières Nations de partager leurs commentaires sur le processus et les prochaines étapes de l'Accord final de règlement sur la réforme à long terme.
- S'assurer que l'Accord final de règlement sur la réforme à long terme reflète les priorités des Premières Nations en matière de réforme du programme des SEFPN et du principe de Jordan.

L'inscriptions est ouverte! Pour plus d'informations et pour vous inscrire, veuillez consulter www.afn.ca